

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Eau 17
131 Cours Genet
BP 517
17119 Saintes Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Eau17 (17)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 25170181900012

Code postal / Ville : 17119 Saintes Cedex**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** RAYNAUD KELLY - Tél : +33 546923899 - Mail : kelly.raynaud@eau17.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Sans objet

Capacité économique et financière : Le dossier à remettre par les concurrents comprendra un dossier de candidature comprenant les déclarations et attestations suivantes :

- Lettre de candidature DC1 ou équivalent ;
- Déclaration du candidat DC2 ou équivalent ;
- Attestations d'assurance ;

Ne seront pas admises :

- les candidatures non recevables en application du Code de la Commande Publique,
- les candidatures qui présentent des garanties techniques ou financières insuffisantes.

Capacités techniques et professionnelles : Le dossier à remettre par les concurrents comprendra un dossier de candidature comprenant les documents permettant d'apprécier les capacités techniques et professionnelles suivants :

- les références et les qualifications du candidat titulaire et de son (ses) sous-traitant(s) pour des prestations de nature similaire réalisées au cours des trois dernières années, accompagnées des certificats de capacité correspondants signés par le maître d'ouvrage ou son mandataire.
- les moyens humains et matériels du candidat.
- le candidat doit être titulaire de l'habilitation ou de l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du Code du Patrimoine. Cette habilitation ou cet agrément devra couvrir les périodes suivantes : Moyen-Age et époque Moderne.

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Vendredi 04 octobre 2024 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Critères énoncés dans le cahier des charges (cf. RC)**Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : Commune du CHATEAU D'OLERON - Fouilles archéologiques préventives dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées et du renouvellement du réseau d'eau potable

Classification CPV : 45112000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Fouilles archéologiques préventives dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées et du renouvellement du réseau d'eau potable :

- Rue Aliénor d'Aquitaine
- Rue Benjamin Delessert
- Impasse Henri de Rochefort
- Impasse Pierre d'Argencourt
- Impasse Vauban
- Allée du Phare
- Parking Le Mail.

Emprise de la zone de fouille : 1 190 m2.

Prestation supplémentaire éventuelle obligatoire : terrassement préalable du secteur du parking du Mail (180 mètres linéaires) sur une surface de 500 m2.

Lieu principal d'exécution : LE CHATEAU D'OLERON

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Agrément : Le candidat doit être titulaire de l'habilitation ou de l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du Code du Patrimoine. Cette habilitation ou cet agrément devra couvrir les périodes suivantes : Moyen-Age et époque Moderne.

Les candidatures et offres devront être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

La signature électronique est requise, l'acte d'engagement y compris ses annexes éventuelles (mise au point, DC4,etc ...) sera signé électroniquement selon les modalités prévues par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Date d'envoi du présent avis

23 août 2024